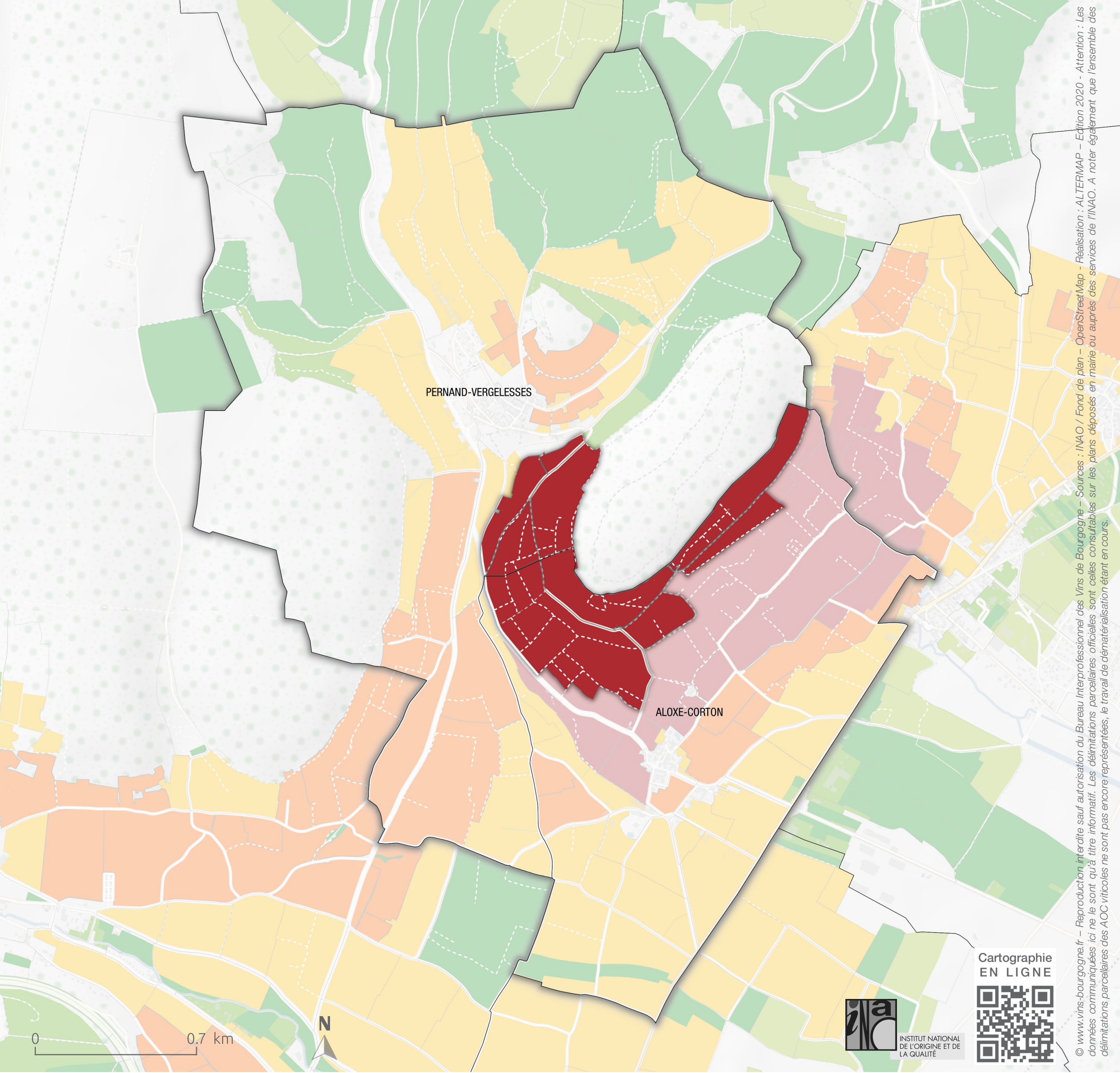


Appellation d'origine contrôlée

Charlemagne



-  **Appellations Grands Crus**
Charlemagne
-  **Appellations Villages Premiers Crus**
-  **Appellations Villages**
-  **Appellation Régionale Bourgogne** pouvant être suivie des dénominations géographiques complémentaires
-  **Appellation Régionale Bourgogne**
-  **Appellations Régionales**



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

Cartographie
EN LIGNE



© www.vins-bourgogne.fr – Reproduction interdite sauf autorisation du Bureau Interprofessionnel des Vins de Bourgogne – Sources : INAO / Fond de plan – OpenStreetMap – Réalisation : ALTERMAP – Édition 2020 – Attention : Les données communiquées ici ne le sont qu'à titre informatif. Les délimitations parcelaires officielles sont celles déposées en mairie ou auprès des services de l'INAO. A noter également que l'ensemble des délimitations parcelaires des AOC viticoles ne sont pas encore représentées, le travail de dématérialisation étant en cours.